

20191216-20

Délibération du Conseil d'administration de l'établissement public

Paris Musées

Séance du 16 décembre 2019

Objet : Autorisation de signature de l'accord-cadre relatif à des prestations de transport et d'accrochage d'œuvres d'art pour des expositions temporaires organisées par l'établissement public Paris Musées

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de Paris SG-153/DAC-506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les dispositions du Code de la commande publique et notamment ses articles R. 2124-1, R. 2161-2, R. 2161-3, R. 2161-4, R. 2161-5 et R. 2162 et suivants ;

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment son article R.2221-24 ;

Vu la décision d'attribution des marchés par la Commission d'appel d'offres de Paris Musées en date du 3 décembre 2019.

Délibère :

Article 1 : Monsieur le Président du Conseil d'administration est autorisé à signer le marché, annexé à la présente délibération, relatif à des prestations de transport et d'accrochage d'œuvres d'art pour des expositions temporaires organisées par l'établissement public Paris Musées décomposé en deux lots :

- Lot n°1 : emballage, manutention, convoiement, transport et stockage d'œuvres d'art
- Lot n°2 : accrochage, montage et installations d'œuvres d'art

Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaire attribué aux sociétés suivantes :

Lot n°1 :

- ANDRE CHENUE
- LP ART
- BOVIS TRANSPORTS
- ESI FINE ART

Lot n°2 :

- LA REGITHEQUE
- GLOBART
- COREGIE EXPO
- AXAL-ARTRANS

Les montants estimatifs annuels sont les suivants :

- Lot n°1 : 2 500 000 € HT
- Lot n°2 : 100 000 € HT

Article 2 : Les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de fonctionnement de l'établissement public Paris Musées, au titre des exercices 2020 et suivants, sous réserve de décision de financement.

Par délégation, la Directrice Générale

Delphine LÉVY